



GEMENG
JONGLËNSTER

Junglinster, le 09 mars 2022

AVIS AU PUBLIC

URBANISME

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal, dans sa séance du 22 octobre 2021, a approuvé une modification du plan d'aménagement général au lieu-dit « Groebierg » à Gonderange suite à un jugement du Tribunal administratif.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable le 21 février 2022 sous référence 99903.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire

